

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Communiquez avec la direction générale de la fondation au **450 759-8222 poste 2782** ou au donsplanifies@votrefondation.org.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous les dons planifiés peuvent servir à mettre sur pied un fonds de dotation, informez-vous !

TÉMOIGNAGE DE DONATEURS

« Un don par assurance vie est une façon simple et sensée de faire un don important à la fondation. Alors qu'une fraction de la somme donnée est réellement déboursée, la contribution devient plus accessible et permet de faire une différence dans les soins et services de santé offerts aux générations futures de notre région. Ayant des enfants, il était important pour nous de penser à leur avenir, aussi en termes de santé! »



► Alain Vallières et
Myriam Pelletier



Fondation pour la Santé
du Nord de Lanaudière

1000, boulevard Sainte-Anne, local RC-A-60
Saint-Charles-Borromée, QC J6E 6J2
450 759-8222, poste 2782

donsplanifies@votrefondation.org
www.votrefondation.org

N° enregistrement : 101835163 RR0001

FAIRE UN GESTE DU CŒUR POUR LE FUTUR



Fondation pour la Santé
du Nord de Lanaudière

WWW.VOTREFONDATION.ORG



QU'EST-CE QU'UN DON PLANIFIÉ ?

Un don planifié est tout d'abord un geste que l'on pose avec le cœur. Il s'agit d'une action philanthropique réfléchie qui reflète la volonté du donateur tout en tenant compte de ses réalités financières ou personnelles. De là l'importance d'être bien renseigné et de faire affaires avec un professionnel pour ainsi maximiser l'expérience des deux parties, soit le donateur et la fondation.



QUELS SONT LES TYPES DE DONS PLANIFIÉS LES PLUS COURANTS ?

1 Don en biens

Faire un don de biens immobiliers ou d'œuvres d'art de grande valeur, de son vivant ou à la suite d'un décès.

2 Don via une fiducie résiduaire de bienfaisance

Donner via la création d'une fiducie gérée par une entité ou une personne experte.

3 Don de rente dos à dos

Investir un montant dans une rente viagère pour ensuite prendre une assurance vie pour le même montant investi dans la rente.

4 Don en actions

Transférer les titres directement à la fondation plutôt que d'en remettre le produit de disposition.

5 Don d'assurance vie

Nommer la fondation comme étant bénéficiaire et propriétaire irrévocable d'une nouvelle police, bénéficiaire d'une police déjà en vigueur ou donner un contrat d'assurance vie dont les primes ont été payées entièrement.

6 Don par testament

Inscrire le détail du don dans le testament et il sera par la suite remis à la fondation lors de votre décès.

7 Don en REER et FEER

Désigner la fondation comme bénéficiaire du régime.

QUELS SONT LES AVANTAGES D'UN DON PLANIFIÉ ?

Selon le type de don ou votre situation financière, le don planifié peut représenter un avantage fiscal considérable. Il vous permet parfois même de faire bénéficier la fondation sans toutefois changer votre situation financière.

